Importance de déNONcer!

Dénoncer, c'est demander de l'aide pour soi ou pour l'autre. C'est de dire « **NON** » à une situation inacceptable.

« **Stooler** » c'est de rapporter dans le but de mettre l'autre dans l'embarras, de le voir puni.

Confidentialité!

Les intervenants prennent toutes les précautions nécessaires pour que le traitement du signalement demeure confidentiel.

Ressources!

www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/

Jeunes
Tel-jeunes : 1-800-263-2266
www.teljeunes.com

Jeunesse, J'écoute : 1-800-668-6868
www.jeunessejecoute.ca

Parents
Ligne Parents : 1-800-361-5085
www.ligneparents.com
www.habilomedias.ca/pour-parents
www.cyberaide.ca

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (13 L.I.P.).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (13 L.I.P.).

Conflit

Un conflit émerge lorsqu'un différend survient. Le conflit implique généralement un rapport de force égal entre les individus. De telles situations font partie intégrante du développement de la socialisation, ce qui n'est pas le cas de l'intimidation.

Une bagarre, une insulte ou une menace isolée ne constitue pas nécessairement des actes d'intimidation, il s'agit plutôt de gestes ou paroles violentes et répréhensibles sur lesquels il faut intervenir!

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

École Sainte-Geneviève Ouest

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Approuvé par le conseil d'établissement le (xxxx-xx-xx)

35 rue Sainte-Anne
Sainte-Geneviève, H9H 2Z2

Téléphone
514-855-4215 :
Www.csmb.qc.ca/SGO

Mot de la direction

Chers parents,

Les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique qui sont en vigueur depuis le 15 juin 2012, obligent chaque établissement d'enseignement primaire et secondaire à se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Teinté des valeurs de respect, d'équité de responsabilité et de courage, notre plan de lutte fait état de nos objectifs annuels et des actions qui en découlent.

Nous croyons que le travail amorcé en collaboration avec les membres de l'école nous permettra de poser des actions planifiées en terme de prévention et d'agir en concertation.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que votre enfant s'épanouisse dans un climat sain et sécuritaire.

Nom de la direction
Manon Ostiguy

Actions prioritaires

- Plan de surveillance stratégique et visibilité des surveillants sur la cour
- Formation et application de la méthode d'intervention « 4R » pour tout le personnel de l'école, incluant le service de garde et du dîner.
- Ajouter des terrains de soccer et bonifier le comptoir de prêts.
- Revoir la procédure de gestion des conflits lors des battements et au retour des récréations.
- Surveillance des élèves de la maternelle par les enseignants de la 1ère année et les spécialistes pour assurer la continuité.
- Programme des anges de la cour.
- Animation par les élèves de 5e et 6e année lors de la récréation dans la cour des maternelles et sur la cour d'école.
- Présence de TES afin de développer des techniques d'habiletés sociales relatives à l'empathie.
- Activités supervisées lors de la période du dîner.
- Utilisation d'un système de renforcement positif utilisé par tous les adultes de l'école visant l'augmentation du respect des règles de vie et de l'empathie (cœurs).
- Diffusion des techniques « impact », le CODE, les 4R.
- Coin calme ou coin résolution de conflit dans les classes.
- Accessibilité d'une éducatrice pour les élèves et le personnel, 4.5 jours par semaine (oasis).
- Formation des élèves du préscolaire et du primaire pour la résolution des conflits (Vers le pacifique).
- Ateliers « Gang de choix » pour les élèves de 6e année.
- Ateliers avec les policiers communautaires.
- Ateliers sur la communication positive.
- Ateliers sur l'empathie, la résolution de conflits et l'utilisation du message clair pour tous les élèves.
- Ateliers dans toutes les classes pour contrer l'intimidation lors de la semaine contre l'intimidation.
- Le protocole pour contrer la violence et l'intimidation ainsi que les mesures d'encadrement seront diffusés et revus périodiquement en équipe-école.
- Mobilisation de l'équipe école visant une approche positive et éducative des comportements.

Personnes à contacter

Manon Ostiguy ou
Pamela Champagne

Numéro de téléphone :
514-855-4215 #1

Direction.ecolesainte-genevieveouest@csmb.qc.ca

Actions à l'école

Lorsqu'un acte est constaté :

- Réagir et intervenir sur-le-champ.
- Rassurer l'enfant victime et les témoins.
- Recueillir des informations, rencontrer individuellement les personnes impliquées.
- Rechercher des solutions en collaboration avec l'enfant, ses parents et les adultes de l'école.
- Établir les interventions à privilégier auprès des enfants victimes, témoins et auteurs d'agressions (suivi, mesures d'aide, plan de sécurité ou d'accompagnement, conséquences et sanctions). Déterminer les sanctions en fonction de la gravité, de la fréquence et de la détresse engendrée.

Parents : précieux partenaires!

Premiers éducateurs de leur enfant, les parents jouent un rôle important et sont invités à faire équipe avec le personnel de l'école!

Actions à la maison

- Être à l'écoute de votre enfant.
- Poser des questions.
- Dénoncer en rejoignant la personne responsable du dossier intimidation.
- Collaborer à la recherche de solutions avec les intervenants.
- Communiquer avec l'école si vous avez des inquiétudes en lien avec la violence ou l'intimidation.